



la CGT Trésor de Corse du Sud

Ajaccio, le 23 décembre 2009

Volonté d'Etat d'un service public au rabais en Corse ?

S'asseoir à la fois sur le service public et la population, sur les élus de l'Assemblée de Corse, de la Mairie d'Ajaccio et du Conseil Général, sur les agents du Trésor Public et des Impôts de Corse du Sud et leurs représentants du personnel, c'est ce que signifierait le refus, après d'autres refus essayés, de la piste des « Anciens Combattants » pour l'implantation du SIP d'Ajaccio.

Compte tenu des dernières informations selon lesquelles ce site ne serait plus envisageable car dévolu à une autre direction, la CGT a demandé audience au Préfet sur le dossier de la RGPP en Corse.

Une étude devait être diligentée par les services de la préfecture concernant l'inventaire des biens immobiliers des Administrations en Corse et leur répartition, étude dont les conclusions devaient être rendues à l'automne « dans la plus grande transparence aux organisations syndicales » selon les termes de notre TPG au CTPL du 8 décembre 2009. A noter qu'à ce jour ni conclusions ni transparence...

Il sera instructif d'apprécier jusqu'à quel haut point tous ces hauts fonctionnaires d'Etat à hauts salaires ont à cœur d'accomplir leur mission de service public au service des usagers. Il est vrai que les Directeurs ne sont que de passage en Corse, on ne saurait leur reprocher de plus se soucier de leur carrière que de la population, relayés en cela par certains responsables d'encadrement locaux à qui on fait miroiter des promotions...

En clair, de qui se moque-t-on ?

Agents et usagers du SIP de Sartène, de Porto-Vecchio, d'Ajaccio, des postes ruraux de Corse du Sud, dites vos besoins en locaux, matériel, personnels, et en service public, les directions et les pouvoirs publics vous diront comment vous en passer !

Bien loin de se résigner, la CGT Impôts et Trésor 2A, avec les agents et leurs organisations syndicales envisage toutes les suites à donner, et souhaite en attendant de très bonnes fêtes de fin d'année à tous nos collègues.

Gageons que l'année 2010 sera chaude !

Communiqué du SNADGI-CGT 2A du 17 décembre 2009

Depuis maintenant un an, les syndicats SNADGI-CGT et SNT-CGT se battent pied à pied pour que la création du SIP d'Ajaccio (corollaire d'une fusion que nous avons toujours dénoncée et refusée) ne se fasse pas dans les locaux du Parc Cuneo en raison de leur incapacité à répondre à la définition que nous avons d'un service public moderne, accessible et offrant des conditions de travail normales à ses agents.

Depuis un an nous multiplions les délégations :

Nous avons été reçus par le 1^{er} Adjoint au Maire d'Ajaccio, M. LUCIANI, ainsi que par l'Adjoint au Président du Conseil Général de Corse du Sud, M. PANUNZI. Nous avons par ailleurs fait signer une pétition demandant que soient examinées d'autres pistes que Cuneo : cette pétition signée en 2 jours par les agents de Cuneo présents à ce moment-là, a recueilli près de 75% d'accord parmi les agents, hors encadrement, (et encore plus aux TP d'Ajaccio et d'Ajaccio Rural)

Néanmoins et malgré la visite des locaux des Anciens Combattants par M GALLARDON à l'occasion de sa visite à Cuneo, la DSF de Corse du Sud nous a toujours rétorqué qu'elle n'avait jamais été officiellement saisie de ce problème.

Depuis, 2 nouvelles étapes (décisives) ont été franchies :

- tout d'abord il a été remis début décembre copie de la pétition à la nouvelle DSF (arrivée au 01/09/2009) qui n'en avait pas été destinataire (le précédent DSF apparemment n'avait pas transmis le relais)

- ensuite une motion a été déposée par le groupe CRC (Communiste, Républicain et Citoyen) à l'Assemblée de Corse et votée mardi 15 décembre ; le Préfet sera donc saisi du problème et plus personne ne pourra dire à compter d'aujourd'hui que le problème n'existe pas officiellement ou n'est pas posé dans les formes.

Nous sommes donc sur la bonne voie et nous ne lâcherons pas. Le fatalisme sur ce sujet comme sur d'autres est de mise et chacun y va de son couplet ou de son anecdote pour expliquer que ce combat (comme tous les autres) est perdu d'avance. Mais tant qu'il y a un peu de résistance, la vie continue et nous avons bon espoir de réussir. En tout état de cause, et quelle qu'en soit l'issue, personne ne pourra nier que les sections CGT de Corse du Sud des Impôts et du Trésor, dans l'unité et sur un mandat clair et majoritaire, ont mené un combat exemplaire pour les conditions de travail des agents qu'elles représentent et pour le service public attaqué de toute part.

Motion contre le regroupement au Parc Cuneo des services Ajacciens du Ministère des Finances votée le 15/12/2009

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- **Considérant** les dispositions déjà prises par le gouvernement concernant le regroupement des services fiscaux avec ceux du Trésor, ainsi que les projets de regroupement de certains agents de ces services dans des locaux jugés inadaptés par les organisations syndicales,
- **Considérant** que les requêtes et les propositions de ces agents sont motivées par une aspiration légitime à ne pas laisser se dégrader leurs conditions de travail,
- **Considérant** que les conditions de travail des fonctionnaires retentissent toujours sur la qualité du service rendu aux usagers des services publics,
- **Considérant** que les solutions alternatives proposées par les organisations syndicales sont tout à fait réalistes et conformes à l'intérêt général : les bureaux du Parc Cuneo, insuffisants et difficilement accessibles, ne peuvent pas rendre les services que l'Administration en attend, alors que les anciens locaux de la Direction des Anciens Combattants répondent tout à fait aux besoins d'espace et de sécurité pour les personnels, ainsi qu'aux exigences d'accessibilité pour les usagers,

APPORTE SON SOUTIEN aux propositions des organisations syndicales,

DEMANDE AU PREFET DE CORSE de mettre en oeuvre toutes les concertations nécessaires pour permettre l'installation des personnels regroupés dans des locaux adaptés à leurs missions de service public.